



Procès-verbal de la réunion du Conseil de Direction

L'an deux mille vingt-cinq et le dix du mois de juin à dix heures trente minutes s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :



- 1- Opération de réforme
- 2- Mise en place de la commission d'éthique et de déontologie
- 3- Installation de la cellule d'écoute
- 4- Divers

1- Opération de réforme

Un retard a été constaté dans le lancement de l'opération de réforme des équipements. Actuellement, il ne reste plus que la faculté de génie électrique et informatique. Aussi, la faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques souhaite retirer les équipements de recherche initialement prévus pour la réforme.

L'opération devrait être finalisée avant le début des vacances d'été.

2- Mise en place de la commission d'éthique et de déontologie

Tous les représentants des facultés ont été désignés, la commission sera installée dans les plus brefs délais.

3- Installation de la cellule d'écoute

Le centre psychologique universitaire est chargé de mettre en place une cellule d'écoute à son siège sur le campus de Tamda, toutefois les facultés doivent également assurer une mission d'écoute auprès des étudiants.

4- Divers

Plusieurs points divers ont été discutés et les conclusions suivantes ont été tirées :

- Chaque faculté doit avoir un conseil de faculté valide ; la date de fin de mandat du conseil de faculté doit être vérifiée et l'administration centrale doit être informée de la situation par e-mail.



Chaque faculté doit désigner une personne pour gérer l'inscription sur le portail électronique des commissions des marchés et d'ouverture des plis (<https://marches-publics.gov.dz/>)

L'inscription domaniale est en cours de finalisation, il ne reste plus que l'évaluation des domaines.

- La médecine du travail débutera en septembre et le personnel est actuellement en formation
- Pour les 272 logements, les personnes à besoins spécifiques peuvent choisir leur logement au rez-de-chaussée si elles le souhaitent.
- Trois cafeterias doivent être lancées pour une ouverture en septembre, à Hasnaoua, Bastos et Tamda.
- En prévision du rattrapage des enseignements, prévu par la faculté de médecine durant les vacances d'été, un écrit sera adressé au ministère de l'enseignement supérieur pour maintenir le transport, l'hébergement et la restauration pendant les vacances d'été aux étudiants des sciences médicales.
- Dans le cadre de l'installation du Centre des Technologies de l'Information et de la Communication et de ses cellules, le Conseil de Direction, en concertation avec le Sous-Directeur des Moyens et de la Maintenance, attribue aux structures les locaux et équipements suivants :
 - o Un bureau déjà attribué au coordinateur du CNEAD situé à la tour Hasnaoua 2 (Bastos) sera équipé de mobilier.
 - o Un bureau a été attribué à la coordinatrice DUAL, situé à la Faculté des Lettres et des Langues, avec mobilier.
 - o Le Doyen de la faculté de génie électrique et informatique a pris en charge la mise à disposition de la Maison de l'Intelligence Artificielle d'un espace convenable. En attendant, elle occupera la salle de réunion du vice-rectorat chargé des relations extérieures à la tour Hasnaoua 2 (Bastos). Le Sous-Directeur des moyens et de la maintenance est chargé de mettre à sa disposition cinq bureaux avec cinq ordinateurs et une imprimante.
 - o Un bureau sera mis à la disposition du responsable du centre NTIC à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, et sera équipé par la faculté.
 - o La cellule d'enseignement à distance et de développement du numérique n'a pas besoin de bureau pour le moment, elle peut exploiter au besoin l'espace de la cellule e-learning du service des réseaux.
 - o En ce qui concerne l'équipement technique, les Doyens sont prêts à fournir au centre l'équipement nécessaire.
- Lorsqu'un enseignant souhaite participer à une conférence en ligne, il doit demander l'autorisation, même s'il n'y a pas d'implications financières. Le doyen doit étudier la demande et en informer le vice-recteur chargé des relations extérieures.

- La salle de lecture du campus Hasnaoua est attribuée aux deux facultés du campus, à savoir la faculté des lettres et des langues et la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, pour former une bibliothèque commune.
- Suite aux refus répétés du contrôleur budgétaire de certaines dépenses, une réunion est nécessaire entre les doyens et le contrôleur budgétaire. Au préalable, une réunion entre les secrétaires généraux et le secrétaire général de l'université est prévue ce lundi matin à 9h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30

Le Recteur

مدير جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ: بودة أحمد

